

Paris, le 11 septembre 2012

Vers une gouvernance écologique réussie : le Comité 21 s'invite au débat !

A J-3 de la conférence environnementale, le Comité 21, premier réseau multi-acteurs du développement durable en France, réaffirme la nécessité d'établir une meilleure gouvernance de l'écologie. Il demande au gouvernement la signature d'un contrat d'engagement national pour le développement durable.

Les 14 et 15 septembre, la conférence environnementale, initiée par le gouvernement, engagera le débat avec ses parties prenantes, selon la méthode et la configuration précédemment utilisées lors du Grenelle de l'environnement. Cette méthode aurait l'assentiment du Comité 21 si elle permettait de rassembler tous les acteurs ayant une expertise à apporter, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. De plus, il est indispensable que les résultats aillent au-delà du seul catalogue de mesures et que cette conférence soit l'occasion d'élaborer une feuille de route proposant des objectifs réalistes et chiffrés, assortis d'indicateurs et d'un calendrier précis.

Autre point d'attention : le Comité 21 espérait une conférence du développement durable ! Le président du Comité 21, Gilles Berhault, en avait formulé le souhait, le 21 juin dernier, lors de son discours en présence du Président de la République, François Hollande, sur le Pavillon France à l'occasion de Rio+20. N'aurait-il pas été plus cohérent d'inscrire les travaux de l'Etat dans une démarche globale de long terme et non de façon cloisonnée, secteur par secteur (environnement, économie, social, culture, etc.).

Aussi, le Comité 21 demande au gouvernement la signature d'un **contrat d'engagement national pour le développement durable**. Vingt ans après le Sommet de la Terre de Rio, la France a besoin d'un cap pour le développement durable. Véritable projet politique, ce contrat doit reposer sur des objectifs ambitieux et mobilisateurs portés par l'ensemble des ministères, décliné à l'échelle locale et co-signé par tous les acteurs (institutionnels, économiques, associatifs, syndicaux et les représentants des citoyens). Pour Gilles Berhault, « *il s'agit d'un vrai levier pour réussir la transition écologique que chacun appelle de ses vœux !* ». Cette réforme de la gouvernance doit s'appuyer sur l'expérience de tous les acteurs et sur leur capacité, à l'échelle territoriale, à expérimenter et innover en associant l'ensemble des parties prenantes autour d'une vision stratégique et concrète de l'avenir de leurs territoires.

« Le Grenelle avant le Grenelle » : le Comité 21, premier réseau multi-acteurs du développement durable en France avec près de 500 adhérents (entreprises, collectivités, associations, institutions établissements d'enseignement supérieur et médias), est aussi le témoin de cette capacité de dialogue et de co-production, de « faire ensemble ». Preuve en est : en 2012, à l'occasion du Sommet Rio+20, le Comité 21 a rassemblé près de 60 réseaux constituant le [Club France RIO+20](#) pour garantir la mobilisation de la société civile française à Rio+20.

[Télécharger la contribution du Comité 21](#)

Contacts :

Christine Delhaye – 01 55 34 75 23 – delhaye@comite21.org

Antoine Charlot – 06 63 28 89 91 – charlot@comite21.org

www.comite21.org